



Chartes du bien vivre ensemble

CONTEXTE

La première charte a été réalisée par les résidents de la Résidence sociale Henri Convain à Lille, gérée par le bailleur ARELI pour faciliter les animations collectives assurées dans la salle d'activité, notamment une fois par semaine, par Générations et Cultures.

Dans La Courée du XXIème siècle livrée à Tourcoing en 2015 par SIA Habitat, le bailleur, soucieux que les locataires adoptent de bonnes pratiques et de bons usages de cette courée, a co construit avec les habitants une charte de vie de la résidence.

Charte « Bien Vivre Ensemble » de la salle activité

La politesse

- Être poli et respectueux avec les résidents
- Être poli, dire « Bonjour, Au revoir, Merci »
- Venir de bonne humeur et avec le sourire
- Jouer aux jeux sans tricher et être bon joueur lorsqu'on perd

Le respect d'autrui

- Être serviable avec les résidents
- Ecouter ses voisins et parler sans couper la parole
- Parler calmement et sans hausser la voix
- Faire preuve de solidarité avec les fragiles
- Venir en salle d'activité avec une tenue correcte
- S'entraider entre voisins

Charte « Bien Vivre Ensemble » de la salle activité

Propreté et respect des lieux

- Prendre soin du matériel de la salle d'activité
- Garder le sol et les tables propres
- Mettre les papiers à la poubelle
- Laisser la salle propre et nettoyer la salle en fin de séance

Respect des croyances et origines de chacun

- Respecter les choix religieux des autres
- Accepter les différences physiques entre les résidents
- Tenir des propos neutres, positifs et bienveillants
- Respecter la culture des autres résidents

Dans le cadre de la mise en place de cette charte de vie, Sia Habitat s'engage à :

- **Tenir informé** chacun du traitement des demandes d'interventions techniques
- **Apporter des réponses**, collectives ou individuelles, lorsque des problèmes techniques sont repérés
- **Donner accès à l'outil Concierge Numérique** à chaque habitant (sous réserve que les locataires disposent d'une connexion), lui permettant ainsi d'accéder à des informations sur son logement, sa ville et son quartier mais aussi lui permettant de communiquer plus facilement avec les services du bailleur
- **Favoriser l'émergence d'initiatives** et accompagner les habitants dans le développement d'actions collectives au sein de la résidence
- **Développer des partenariats** avec des structures culturelles et sociales du territoire (quartier, commune), permettant d'orienter chaque habitant vers les services compétents en fonction de ses besoins

Vous souhaitez initier une action collective dans votre résidence? N'hésitez pas à en faire part à votre gardien. Il vous renseignera et vous aidera dans l'organisation.

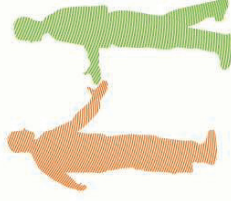
Et si la charte n'est pas respectée, que puis-je faire ?

N'hésitez pas à dialoguer avec vos voisins. Nous n'avons pas tous la même tolérance, face aux nuisances sonores ou aux troubles de toutes sortes. Ce qui peut vous gêner, ne gênera pas forcément votre voisin. Faire preuve de tolérance (accepter que vos voisins vivent librement) tout en faisant preuve de fermeté quant au respect des règles, trouver le juste compromis peut être parfois difficile dans certaines situations.

Si la situation reste difficile :

- Alertez le gardien ou l'agence, qui engagera une médiation ou sollicitera les services de la Mairie
- Si la situation est grave, alertez les services de Police ou de Gendarmerie.

Dans tous les cas, la 1^{ère} étape, c'est le dialogue, calme et courtois entre voisins.



Charte de vie et de bon voisinage

La Courée du XXI^e siècle. Tourcoing.

Vivre ensemble, c'est apprendre à se connaître, à se rencontrer et à se respecter. Cette charte, coécrite avec des habitants volontaires, rappelle les règles essentielles au bien vivre ensemble dans votre résidence.



Vivre en bons voisins, c'est l'affaire de chacun. Participer à la tranquillité de votre résidence, c'est respecter vos voisins et vous respecter vous-mêmes.

Je limite les nuisances sonores

- **Je reste discret** dans les parties communes (escaliers, coursives, ascenseurs, parking) et j'évite les éclats de voix
- **J'informe mes visiteurs** de mon numéro d'appartement et du mode d'utilisation de l'interphonie afin que tous ne sonnent pas uniquement au premier numéro disponible dans le menu déroulant
- **Je m'organise** pour effectuer tous travaux bruyants dans mon logement entre 9h et 19h, afin de ne pas troubler le voisinage
- **Je ne laisse pas mes enfants** jouer sur la Courée au-delà de 18h l'hiver et 20h l'été. Je reste vigilant à leurs cris ou aux détériorations qu'ils peuvent causer lors de leurs jeux. Je les invite à privilégier l'espace vert au fond de la résidence (derrière le bâtiment C) et à respecter les horaires définis ensemble
- **Je préviens** mes voisins si j'organise une fête
- **J'écoute** à volume raisonnable télévision, radio, musique
- **Si je suis dérangé par le bruit**, je vais voir la personne concernée (ou les responsables des enfants) afin d'expliquer la gêne que je ressens. Je reste poli à l'encontre de mes voisins : je suis conscient qu'en logement collectif, certains bruits sont inévitables

- En cas de litige, **je reste courtois** et conscient que nous n'avons pas tous la même tolérance aux nuisances sonores. Je peux aussi faire appel à une tierce personne, le gardien par exemple, pour remplir le rôle de médiateur et m'aider à résoudre un conflit de voisinage



Je respecte les parties communes de ma résidence

Le respect des parties communes, c'est l'affaire de chacun !

Le parking

- **Je gare mon véhicule** uniquement sur la place qui m'a été attribuée : je suis conscient que si je prends la place d'un voisin, celui-ci sera embarrasé pour se garer lors de son retour à son domicile
- **Je respecte les emplacements** réservés aux personnes à mobilité réduite
- Lorsque **je reçois un visiteur**, je lui demande de se garer à l'extérieur de la résidence

Le local poubelles

- **Je jette mes ordures** dans les containers et ne laisse aucun sac à même le sol
- **Je respecte le tri sélectif** : si je ne le fais pas, je prends le risque de voir les containers refusés par les éboueurs
- **Je ne dépose pas d'encombrants** dans les locaux poubelles (pas de cartons-même pliés-, pas de produits chimiques, huiles, électroménager, etc...). Je prends connaissance des dates de passage des encombrants (auprès du gardien de ma résidence) pour déposer la veille au soir, et à l'extérieur de la résidence, les objets volumineux dont je souhaite me débarrasser ou je vais à la déchetterie la plus proche (La Marlière - Rue Carrel ZI Tourcoing Est)

- **Je sollicite le gardien** si j'ai un doute concernant le tri ou les modalités de ramassage des containers ou encombrants.

Les espaces verts

- **Je respecte les espaces verts**, les plantations et les équipements qui y sont liés, et je demande à mes enfants et mes visiteurs d'en faire autant
- **Je reste concerné et vigilant** sur les dégradations opérées dans les parties communes : j'informe le gardien ou l'agence de ce que je peux constater
- **Je jette mes mégots** et autres détritiques à la poubelle



Lieux inaccessibles

- **Je prends conscience des dangers potentiels** de certains lieux de ma résidence et j'empêche toutes les personnes de mon foyer et mes visiteurs d'y accéder (toits notamment).

Les équipements collectifs

- **Je prends garde** à ne pas laisser entrer des personnes étrangères à la résidence lors de mes allers et venues : si je ne connais pas le visiteur, je lui demande courtoisement de bien vouloir sonner chez son hôte
- **J'utilise** les éclairages, ascenseurs, portails, boîtes aux lettres et containers dans le respect et les limites de leurs usages
- **Les biens de mes voisins** (vélo, voiture, poussettes...) ne m'appartiennent pas, mais je les respecte comme s'il s'agissait de mon propre matériel

Les animaux

- **Je m'engage** à n'occasionner aucune gêne avec mon animal
- Si je possède un animal, **je suis responsable** de lui : je m'engage à ramasser ses déjections et je m'assure qu'il n'effraie pas mes voisins, même en mon absence
- **Je fais tout mon possible** pour limiter les nuisances sonores que mon animal peut engendrer (pleurs en mon absence, cris, aboiements lors du passage de voisins, etc...)



Je respecte le personnel

- **Je respecte le travail du gardien**, qui entretient ma résidence

- **J'accepte** que le gardien me rappelle les règles de bonne conduite
- **Je sollicite le gardien** en cas de besoin ou de problème lié à mon logement ou à mon environnement

